

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 15 septembre 2020**

**Date de la convocation : 8 septembre 2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir :** M. Jacques BOYER à Mme Michèle CEDRIN, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, Mme Annie DUTRON à Mme Anny GELAS, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER.

**Absents suppléés :** M. Frédéric BELMONTE représenté par Mme Virginie NOVOTNY, M. Christian JANIN représenté par Mme Nadège NIVON, M. Max KECHICHIAN représenté par Mme Janine CRIVELLI.

**Secrétaire de séance :** Mme Claudine PERROT-BERTON.

---

**OBJET :** **ADMINISTRATION GENERALE** : Représentation de Vienne Condrieu Agglomération à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Isère (ADIL de l'Isère)

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit délibérer pour désigner ses représentants à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Isère (ADIL de l'Isère) dont elle est adhérente.

L'ADIL de l'Isère est une association loi 1901 agréée par l'Etat dans le cadre de l'article L.366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation. Ainsi, elle remplit une mission d'intérêt général d'information et de conseil au service du public et des acteurs de l'habitat. Il existe 79 ADIL en France, généralement structurées à l'échelle départementale et regroupées au sein du réseau national, l'ANIL.

L'ADIL de l'Isère a été créée en 2007 et l'Agglomération fait partie de ses membres fondateurs, avec le Département, l'Etat, des EPCI, des organismes HLM, Action Logement, CAF/MSA... Le Conseil d'Administration rassemble les différents partenaires qui contribuent financièrement au fonctionnement de l'association et qui, par leur pluralité, garantissent sa neutralité.

L'Agglomération dispose d'un siège au sein du conseil d'administration pour lequel il convient de désigner un représentant.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article L.366-1 qui définit les missions des Agences départementales d'Information sur le Logement,

**VU** les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** les statuts de l'ADIL,

**VU** la délibération du 10 Juillet 2020 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** l'avis du bureau communautaire,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

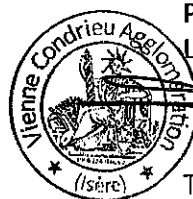
**DESIGNE** comme membre au conseil d'administration de l'ADIL de l'Isère la personne suivante, après accomplissement des formalités réglementaires :

- Monsieur Christophe CHARLES

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 15 septembre 2020**

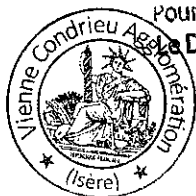
Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 SEP. 2020 et a été publiée le 18 SEP. 2020



Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR